

Revue de  
presse



24  
février

## *La Croix*

*samedi 24, dimanche 25 février 2018*

## **Religion & spiritualité**

### **Nice**

**Après une semaine d'itinérance, les reliques de sainte Thérèse de Lisieux seront à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Nice, dimanche de 9 heures à 19 heures.**

**Messe à 10 h 30, confessions de 15 heures à 18 heures.**

## C'était hier

# La rue de l'Évêché : une limite médiévale du quartier épiscopal

Si le transfert du siège épiscopal d'Antibes à Grasse eut lieu de facto, au seuil du XII<sup>e</sup> siècle, il ne fut entériné qu'en 1244, par une bulle du pape Innocent IV. La cathédrale et le palais épiscopal datent de l'installation définitive des prélats à Grasse. Une entité spécifique se dessina alors, isolée au cœur de la topographie urbaine. Établi sur le Puy, constitué de lieux culturels, de bâtiments réservés au clergé et de maisons individuelles, ce quartier cathédrale était limité par une partie des remparts qui s'élevaient sur les emplacements actuels de l'impasse Vauban, de la place Saint-Martin, des rues de la Délivrance et de l'Évêché.

### Un balcon à encorbellement unique

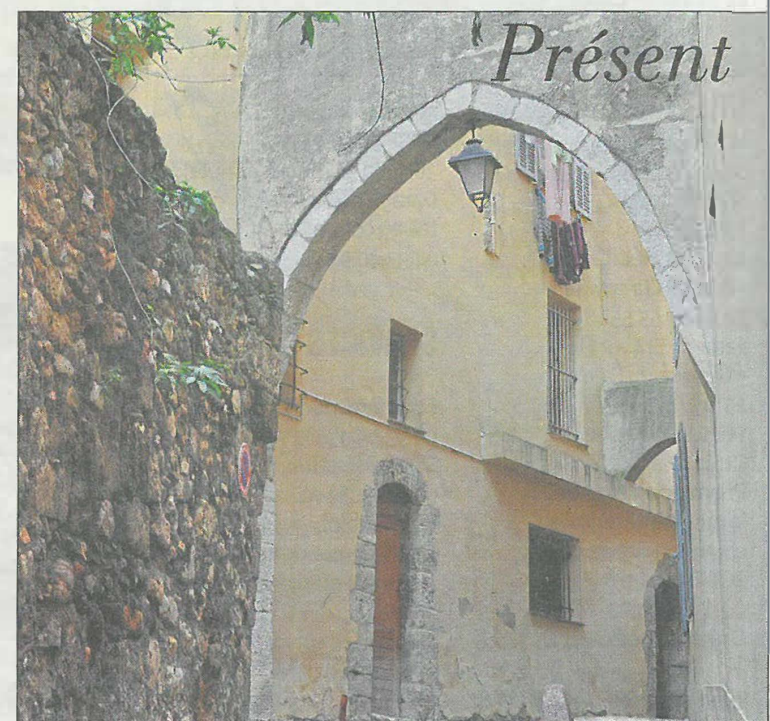
La rue de l'Évêché qui passe en contrebas de l'hôtel de Ville, délimitait au XIII<sup>e</sup> siècle, le quartier du prélat. Par un porche en arc brisé, elle débouchait sur une petite place que rejoignait la rue Sans-Peur. À proximité, s'élèvent encore les vestiges de la première enceinte de la ville. Cette rue reste un des lieux de la cité des Parfums qui a sans doute été le plus dessiné, peint et reproduit sur les cartes postales, comme une vue classique du centre ancien. Il en était déjà ainsi sur les photographies du début du siècle dernier, époque



*Passé*  
Hier : la rue de l'Évêché en 1905. On devine les anciens remparts sur la gauche. Aujourd'hui : on retrouve les caractéristiques essentielles de la venelle.

où la chaussée était encore scandée de longues marches en pas d'ânes. Voilà une trentaine d'années, la place de l'Évêché que nous découvrons aujourd'hui n'existait pas. Des îlots de maisons s'élevaient sur cet espace créé ex nihilo en séparant les rues de l'Évêché et Sans-Peur. Ces deux voies parallèles, étroites et tortueuses serpentaient entre les

anciens immeubles. Une rénovation des façades et la modification du parcellaire entraînèrent la démolition d'un remarquable balcon à encorbellement, comme il en existait souvent au cœur des villes médiévales. Pour l'anecdote, au numéro 17, se trouvait une maison de tolérance qui ferma ses portes dans les années 1950, suite à la



*Présent*  
loi de Marthe Richard. Au numéro 23, la date 1760 apparaît encore, gravée dans la pierre d'un linteau de porte. Dans une délibération du conseil général de la Communauté du 12 mai 1690, cette ruelle était désignée comme une rue traversant au-dessous du jardin de l'Évêché. La ruelle fut appelée quelque temps, rue des Durand, puis des

Raup, une famille notable dont un des membres était curé, lors de la peste de 1720. La création de la place de l'Évêché fit aussi disparaître l'étroite traverse du Marché. Quant à la fontaine adossée, elle fut aménagée entre les portes d'anciens entrepôts médiévaux que l'on mit alors au jour, lors de la démolition des îlots vétustes.

**CORINNE JULIEN BOTTONI**